

[lamanchelibre.fr](https://www.lamanchelibre.fr)

[Info La Manche Libre]. Affaire des deepfakes : le suspect jugé mercredi en comparution immédiate

Richard Zampa

1-2 minutes

Comme le révélait *La Manche Libre* [dans l'édition du samedi 3 mai](#), un jeune homme de 19 ans a été interpellé par les gendarmes à Bion, près de Mortain, à la mi-avril, après le dépôt des premières plaintes dans [l'affaire dite des deepfakes](#) début mars. L'enquête de gendarmerie a été rondement menée et a conduit à une nouvelle garde à vue du suspect, mardi 13 mai.

Une enquête complexe

A la fin de sa garde à vue, le mis en cause doit être déféré devant le procureur de la République et jugé en comparution immédiate au tribunal de Coutances, mercredi 14 mai. L'enquête, particulièrement complexe, avait été confiée à la brigade de Saint-Hilaire-du-Harcouët mais aussi à un service technique spécialisé dans le numérique à Saint-Lô et au groupement de protection des familles. La gendarmerie s'est donc livrée à un véritable travail de fourmi pour identifier la source et recueillir les auditions des victimes. Une quinzaine de jeunes femmes mineures, et au moins deux majeures, ont été piégées par de fausses vidéos sexuelles sur le réseau social Instagram.